

Requalification de l'espace Marcel Lods à Sotteville-lès-Rouen

Atelier de concertation

04 décembre 2024

La commune de Sotteville-lès-Rouen organise une démarche de concertation sur la requalification du parc urbain Marcel Lods. Cette concertation s'inscrit dans la continuité d'un premier cycle de participation citoyenne qui a eu lieu en 2018 et a abouti à la rédaction d'un *Cahier des charges citoyen* définissant les vocations du parc, des principes et des propositions d'aménagement de celui-ci.

Le Collectif Arcade a réalisé deux esquisses du parc Marcel Lods, qui ont été discutées lors d'un atelier grand public et d'un atelier dédié aux jeunes en novembre. **Dans ce cadre, un nouvel atelier s'est tenu le mercredi 4 décembre, de 18h à 20h30, à la salle des fêtes.** Cet événement, qui a rassemblé environ 60 participants, a été l'occasion de présenter une nouvelle esquisse du parc, élaborée à partir des échanges des ateliers précédents, et de recueillir les avis et contributions des participants.

L'événement s'est déroulé comme suit :

1. Introduction d'Alexis Ragache, maire de Sotteville-lès-Rouen
2. Présentation d'une nouvelle esquisse du parc issue des précédents ateliers
3. Travail en sous-groupes sur l'esquisse du parc
4. Restitution du travail en sous-groupes
5. Conclusion

La réunion a été animée par le cabinet de conseil en concertation Res publica. Le Collectif Arcade a présenté la nouvelle esquisse de la requalification du parc Marcel Lods.

On trouvera le diaporama de présentation en annexe de ce compte-rendu.

Introduction d'Alexis Ragache, maire de Sotteville-lès-Rouen

Alexis Ragache remercie les personnes présentes de consacrer de nouveau du temps à ce projet important pour Sotteville-lès-Rouen. Il remercie en particulier





les jeunes participants présents qui connaissent bien l'espace Lods. Il rappelle que leurs contributions ont déjà été utiles dans le cadre des travaux de l'école modulaire de l'espace Lods. Les élus ont salué la modestie de leurs propositions, ainsi que la générosité de leurs réflexions tournée vers les autres et toutes les générations. Cette philosophie est également essentielle pour le projet de requalification de l'espace Lods.

À la fin de ce processus de concertation, les participants devront trouver des compromis tandis que les élus devront assumer leurs responsabilités et prendre des décisions, en s'engageant à se rapprocher le plus possible de ce que les citoyens auront construit ensemble. Une enveloppe budgétaire de 30 millions d'euros est allouée à ce projet de requalification (qui inclut les groupes scolaires et non uniquement le parc).

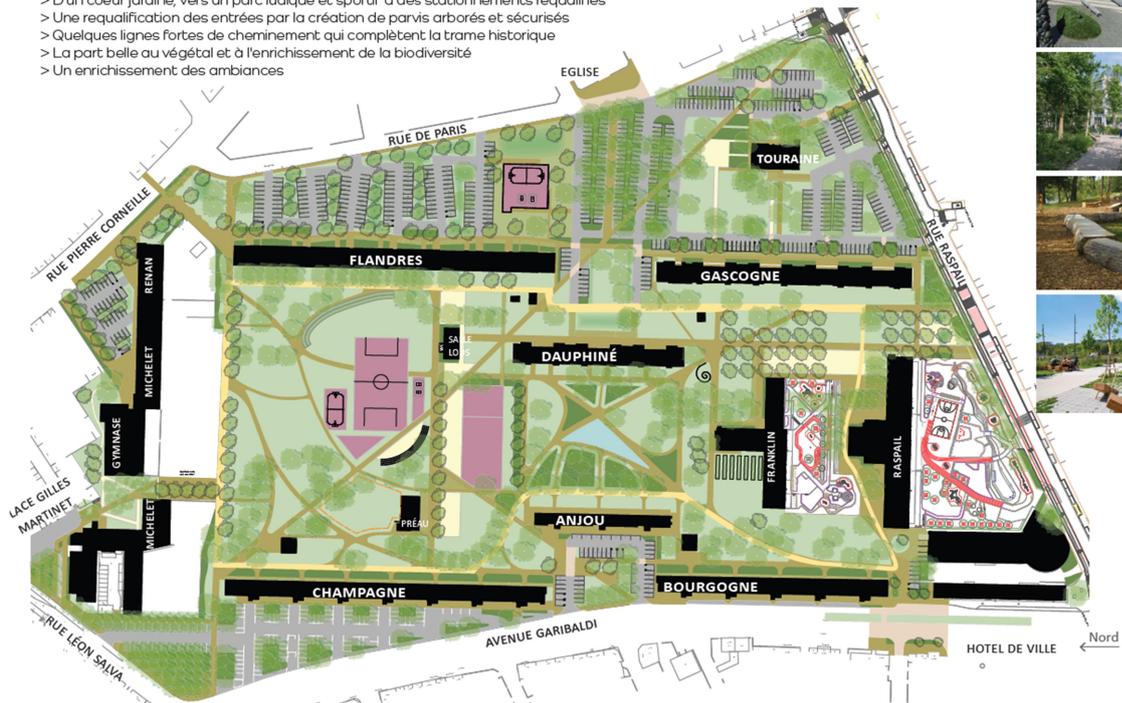
En définitive, Alexis Ragache souligne que le projet vise à faire de l'espace Lods un lieu accueillant pour tous les Sottevillaises et Sottevillais. Le festival VivaCité y contribue déjà activement. Il rappelle que plus les espaces publics sont investis par les habitants, moins les problématiques liées à la tranquillité publique se posent.

Présentation d'une nouvelle esquisse du parc issue des précédents ateliers

PLAN GUIDE : TRAVERSER LA ZONE VERTE

Plan masse

- > D'un cœur jardiné, vers un parc ludique et sportif à des stationnements requalifiés
- > Une requalification des entrées par la création de parvis arborés et sécurisés
- > Quelques lignes fortes de cheminement qui complètent la trame historique
- > La part belle au végétal et à l'enrichissement de la biodiversité
- > Un enrichissement des ambiances



La présentation complète de la nouvelle esquisse se trouve dans le diaporama en annexe.

Travail en sous-groupes sur la nouvelle esquisse

10 groupes d'environ 6 à 7 participants ont été constitués. Chaque groupe a identifié collectivement les éléments à conserver ou à développer dans l'esquisse ainsi que les éléments

à modifier ou à améliorer. Ensuite, chaque groupe a répondu collectivement aux questions suivantes :

1. Dans quelle zone localiser des points de rencontre / détente comprenant notamment des bancs, du mobilier d'agrément ?
2. Dans quelle zone localiser des éléments de mémoire ? Quelle forme peuvent prendre ces éléments de mémoire ?
3. Outre l'installation de jeux pour enfants (petits et grands), quel doit être l'avenir de la « dalle » ?
4. Outre le terrain de football, quels autres équipements sportifs peuvent prendre place sur le site ?

Les éléments à conserver / développer dans la nouvelle esquisse

Les éléments suivants ont été le plus appréciés par les participants :

- **Le végétal.** Plus précisément, les habitants citent la ligne de métro végétalisée, les arbres, la zone végétalisée entre les immeubles Dauphiné et Anjou, la zone végétalisée devant l'immeuble Flandres, les parvis végétalisés « *accueillants* », le jardin central, le verger et le potager.
- **La diagonale qui traverse le parc.** Un groupe de participants ajoute qu'il apprécie tous les chemins du parc, à condition qu'ils soient solides et silencieux.
- **Les brumisateurs,** considérés plus avantageux que la proposition antérieure « d'eau stagnante ».
- **Le stationnement.** Plusieurs groupes de participants apprécient la réorganisation des stationnements proposée dans l'esquisse. Un groupe de participants apprécie le stationnement sécurisé pour les vélos.
- **L'espace des jeux.** Un groupe de participants dit aimer le terrain de pétanque.

Les éléments suivants ont été appréciés par quelques tables de participants (entre deux et trois) :

- **Le terrain de foot.** Cet équipement est très apprécié par les jeunes participants mais aussi par une bonne partie de l'assistance.
- **La piste de course.**
- **Les bancs.**

Ensuite, les éléments suivants ont été mentionnés une seule fois chacun :

- Le regroupement des activités sportives.
- Le fait qu'il n'y ait plus de bar et de guinguette.
- L'espace canin.
- L'amphithéâtre.
- Les plateaux surélevés pour apaiser la circulation aux endroits fréquentés par des écoliers.
- L'espace dégagé au pied de l'immeuble Touraine pour s'imaginer la place de l'ancienne mairie
- Le revêtement roulant et anti-bruit.
- La requalification de l'immeuble Flandres.

Les éléments à modifier, améliorer dans la nouvelle esquisse

Les éléments suivants sont à modifier ou améliorer dans la nouvelle esquisse :

- **Le stationnement.** Sa réorganisation peut être améliorée selon plusieurs participants. Ils demandent de ne pas supprimer des places de parking devant les immeubles Bourgogne, Anjou, Dauphiné, Champagne, Gascogne et Touraine. Un groupe de participants ajoutent que les immeubles Dauphiné, Gascogne, Touraine représentent un total de 414 appartements ; et que le PLU exige de couvrir 80% des besoins estimés en stationnements¹. De plus, un groupe de participants souligne d'ailleurs que des habitants « n'ont pas pu assister à l'atelier par crainte de ne pas avoir de places de parking en rentrant ». Concernant **les places PMR**, un groupe de participants demande de ne pas supprimer les 5 places PMR devant l'immeuble Dauphiné. Un autre groupe de participants souhaiterait qu'il y ait plus de places PMR à chaque entrée d'immeuble. **Des demandes ont également été formulées au sujet des dépose-minute.** Un groupe de participants souhaite conserver les dépose-minute existants et en installer un supplémentaire devant l'immeuble Dauphiné. Ils précisent que la Mairie refuse actuellement cette installation, malgré son caractère indispensable selon eux. En revanche, un autre groupe s'oppose à la création de nouveaux dépose-minute.
- **Les cheminements.** Les participants émettent des points de vigilance sur les cheminements du parc : **séparer les flux entre cyclistes et piétons ; prévoir des circulations adaptées aux personnes à mobilité réduite ; interdire l'accès aux véhicules motorisés dans l'espace Lods ; choisir un revêtement de sol adapté près des immeubles.** Un groupe de participants s'oppose à la **création de la piste de course**, car elle est jugée trop proche des fenêtres et pourrait entraîner des vitesses excessives dans une zone d'habitation. Ces participants soulignent qu'il existe déjà d'autres pistes ailleurs dans la ville. Ils proposent d'aménager un parcours pour les personnes âgées avec un sol adapté près des jeux des enfants. Une autre table de participants estime que la piste de course risque d'être impraticable devant l'école Michelet au moment des sorties d'école. Ils suggèrent de la dévier légèrement ou de l'élargir. Enfin, deux autres propositions ont été formulées concernant les cheminements : **ajouter une jonction entre la place Martinet et la grande diagonale ; et créer une diagonale traversante dans l'autre sens.**
- **Les parvis et les accès.** Un groupe de participants estime que l'élargissement des accès au parc pourrait être dangereux, car il faciliterait l'entrée des quads et des motocross. Un autre groupe exprime des inquiétudes concernant le réaménagement du parvis Raspail, qui pourrait réduire excessivement la taille de la cour de l'école Franklin-Raspail. Un groupe craint également que le parvis situé en face de la station de métro Garibaldi ne devienne trop fréquenté à certaines heures. Par ailleurs, un groupe demande une attention particulière à la sécurisation du parvis de l'église. Un autre groupe s'interroge sur la surveillance des accès. Enfin, un groupe rappelle de ne pas oublier les accès pompiers pour les immeubles.
- **Les jeux.** Un groupe de participants souhaiterait qu'il y ait davantage de jeux pour les tout-petits et s'interroge sur l'intégration des cours d'école dans la programmation du

¹ Rappel : Les exigences du PLUI en matière de stationnement concernent uniquement les constructions nouvelles. Elles ne s'appliquent pas au projet de rénovation de l'espace Marcel Lods

parc. Damien Durvie, du collectif Arcade, explique que dans le cadre de leur réaménagement, les cours d'école seront renaturées et comprendront davantage de jeux inclusifs. L'objectif est d'assurer une complémentarité avec la programmation du parc. La cour de l'école Franklin-Raspail sera réduite, mais sa taille restera conforme aux normes. Enfin, des participants proposent d'organiser des parties de jeux de société dans la salle Lods et d'installer des balançoires devant l'école Michelet.

- **L'éclairage.** Quatre groupes de participants soulignent l'importance de prévoir un éclairage suffisant et adapté dans le parc. L'un des groupes précise de les localiser surtout aux abords des écoles et le long de la diagonale.
- **Un point d'eau potable.** Trois groupes de participants demandent l'installation d'un point d'eau potable dans le parc. Une table de participants se dit aussi favorable à l'installation de jets d'eau sur la dalle car ils plaisent généralement aux enfants.
- **La sécurité.** Deux groupes de participants demandent l'installation de caméras de surveillance aux entrées et à l'intérieur du parc, notamment pour renforcer la sécurité à la nuit tombée. L'un des groupes souligne un climat d'insécurité dans le quartier, évoquant plusieurs incidents : agressions de femmes âgées et de collégiens la nuit, agression au couteau par un dealer, incendie d'une voiture, vols de roues et de carburant, tirs de mortier, ainsi que des réparations automobiles laissant de l'huile sur les espaces verts. D'autres participants ont indiqué que le trafic drogue a cessé depuis plusieurs mois et que l'insécurité n'est pas aussi forte que la description qui vient d'en être faite.
- **La culture.** Deux groupes de participants demandent l'installation d'une boîte à livres, comme au Jardin des plantes. Un groupe propose de créer un « comité du bien-vivre sur le parc » intergénérationnel.
- **Une buvette.** Quelques participants demandent la création d'une buvette en journée, notamment pour le goûter des enfants, qui fermerait à 17h.
- **Les poubelles.** Quelques participants souhaitent l'ajout de poubelles dans le parc.
- **Les sanitaires.** Quelques participants demandent l'installation de sanitaires dans le parc.
- **La place des chiens.** Un groupe de participants se demande si des canisettes sont prévues dans le parc. Un autre groupe souhaiterait l'installation de distributeurs de sacs pour chiens à plusieurs endroits.

Certains éléments ont provoqué des désaccords entre les participants :

- **La mise en place d'un barbecue a suscité de nombreux débats.** Pour certains participants, cela représente une opportunité de partager des moments conviviaux, divertissants et intergénérationnels, favorisant ainsi la cohésion du quartier. Des participants proposent même d'organiser des jeux intergénérationnels autour du barbecue. À titre d'exemple, quelques-uns ont mentionné le barbecue du Champ des Bruyères, qui, selon eux, se déroule très bien. Un autre participant a évoqué le festival Vivacité, qui permet aux habitants de profiter de l'extérieur sans causer de nuisances, selon lui. En revanche, d'autres participants craignent que l'installation d'un barbecue engendre trop de nuisances sonores et olfactives et représente un risque d'incendie.

Élément de réponse de Damien Durvie du Collectif Arcade : Nous avons déjà réalisé des aménagements similaires dans d'autres villes et cela s'est très bien passé. Il est possible de

concevoir des aménagements modulaires qui pourront être retirés si les résultats attendus ne sont pas obtenus.

- **L'installation d'un panneau de basket a aussi divisé plusieurs participants.** Plusieurs tables de participants sont en faveur de cette installation. Cependant, d'autres participants y sont fermement opposés, estimant qu'elle entraînerait trop de nuisances sonores. Ils affirment que le parc Marcel Lods est une « zone d'habitation » qui doit rester calme. Ils expliquent que des panneaux de basket avaient déjà été installés dans ce parc par le passé, mais qu'ils ont été retirés à cause du bruit qu'ils engendraient. En réponse, un participant mentionne qu'il pratique actuellement le basket dans la cour de l'école Michelet, sans que cela ne dérange personne. Bien qu'il comprenne que le bruit puisse être gênant, il souligne l'importance de permettre aux enfants de s'amuser en plein air. Selon lui, les habitants forment un ensemble où chacun doit trouver sa place. Il ajoute qu'un espace Lods sans bruit serait un « *espace sans vie* ».
- **Une discussion a également émergé concernant l'installation de jeux ou d'équipements sportifs « pour les filles » ou, du moins, plus inclusifs dans le parc.** Deux groupes de participants estiment que les jeux et équipements sportifs présentés dans l'esquisse sont trop orientés vers les garçons et manquent d'inclusivité. L'un de ces groupes propose d'aménager des jeux plus calmes, comme des pistes pour jouer aux petites voitures, des marelles, des escargots ou encore des espaces dédiés aux jeux de corde à sauter. En réponse, certains participants soulignent que garçons et filles peuvent pratiquer les mêmes sports. Selon eux, l'enjeu principal est de s'assurer que les filles se sentent à l'aise pour jouer ou pratiquer une activité sportive dans l'espace public. L'un des participants suggère, par ailleurs, d'organiser des événements inclusifs plutôt que d'ajouter des équipements supplémentaires.

Enfin, les propositions suivantes n'ont été mentionnées qu'une seule fois par les participants :

- L'installation d'abris sécurisés pour les deux-roues (vélos, trottinettes) à chaque entrée du parc.
- L'installation de bornes à incendie.
- L'installation de panneaux solaires sur les toits des immeubles.
- La récupération de l'eau de pluie pour arroser la végétation.

Dans quelle zone localiser des points de rencontre / détente comprenant notamment des bancs, du mobilier d'agrément ?

La plupart des participants souhaiteraient que les points de rencontre soient répartis dans tout le parc, notamment à proximité des aires de jeux pour enfants. Un groupe de participants souligne toutefois l'importance de ne pas les placer sous les fenêtres des habitants.

Les participants ciblent aussi certains endroits précis où localiser les points de rencontre :

- Le long de la piste de course ;
- Entre les immeubles Anjou et Dauphiné ;
- Au pied des immeubles, en faisant face à la rue Garibaldi pour l'ensoleillement ;
- Autour des écoles / au niveau des sorties d'écoles ;
- Autour de la dalle ;
- Autour du préau ;



- Autour du terrain de pétanque ;
- Autour des installations sportives ;
- Près des brumisateurs.

Outre les bancs et les tables de pique-nique, les participants proposent des idées d'espaces de rencontre dans le parc :

- Des tables pour favoriser les jeux (d'enfants, de société) ;
- Des transats comme le long des quais à Rouen ;
- Des jeux d'échecs et de dames géants ;
- Un barbecue (*voir page 7*) ;
- Un commerce ponctuel pour acheter des goûters (crêpes, gaufres, café...) ;
- Un mini-kiosque, comme au Bois de la Garenne ;
- Des jeux intergénérationnels animés par maisons de quartier ;
- Des ateliers de jardin intergénérationnels animés par les maisons de quartier.

Dans quelle zone localiser des éléments de mémoire ? Quelle forme peuvent prendre ces éléments de mémoire ?

Plusieurs participants pensent qu'il faut **maintenir l'emplacement actuel des éléments mémoriels du parc**. D'autres participants proposent de les relocaliser à différents endroits :

- Au centre du parc, entre les immeubles Anjou et Dauphiné ;
- Sur la place de Liberté ;
- Aux entrées du parc, près de la rue Raspail et entre le gymnase et l'école Michelet ;
- Tout au long de la diagonale du parc, permettant ainsi de parcourir l'allée comme un voyage à travers le temps.

Ces éléments mémoriels pourraient prendre les formes suivantes selon des participants :

- Un parcours de mémoire ;
- Des plaques historiques, accompagnées d'un QR code renvoyant aux lieux d'avant-guerre (ancienne mairie, rue de la République, place de la Liberté) ;
- Des photos ou des fresques historiques du site ;
- Des panneaux sur pied relatant l'histoire du site ;
- Des informations interactives sous forme de questions, dont les réponses seraient à découvrir (jeu ludique) ;
- Une locomotive en trompe-l'œil rappelant le passé de Sotteville-lès-Rouen lié à la SNCF (comme certains vitraux de l'Eglise de l'Assomption qui représentent ce passé).

Enfin, des participants proposent de sacrifier le lieu de la stèle et de mieux mettre en valeur le monument du bombardement, par exemple en la plaçant devant la salle Lods.

Outre l'installation de jeux pour enfants (petits et grands), quel doit être l'avenir de la « dalle » ?

Les participants font les propositions suivantes :

- Des équipements sportifs ;
- Un parcours vélo pour apprendre à faire du vélo et le code de la route aux enfants ;



- Un garage à vélos ;
- Un espace vert ;
- Des bancs et des tables de pique-nique ;
- Un barbecue ;
- Un point d'eau ;
- Un distributeur de livres.

Deux groupes de participants souhaiteraient que la dalle reste telle quelle, éventuellement pour y organiser des spectacles. Un groupe propose d'organiser des jeux olympiques intergénérationnels une fois par an sur la dalle.

Quelques participants souhaiteraient que la dalle soit colorée. Il est précisé qu'il ne faut utiliser que des couleurs primaires comme le voulait l'architecte Marcel Lods.

Un groupe de participants refuse la musique avec des basses sur la dalle. En effet, selon ces participants, les infrasons abîment les immeubles en béton armé ; par exemple le Bourgogne présente actuellement de nombreuses fissures à cause des infrasons. Lors du festival VivaCité, la musique atteindrait 126 décibels.

Quelques participants demandent de créer un espace sécurisé pour les tout-petits, en gardant les barrières autour de la dalle.

Outre le terrain de football, quels autres équipements sportifs peuvent prendre place sur le site ?

Les participants font les propositions suivantes :

- Des jeux de raquette, dont des tables de ping-pong ;
- Des agrès sportifs (par exemple des vélos elliptiques) ;
- Un terrain de basket (*voir page 7*) ;
- Un terrain de volley ;
- Du beach volley ;
- Un terrain multisport avec du marquage au sol ;
- Un mur d'escalade ;
- Un espace pour pratiquer du yoga ou du pilates.

Un groupe de participants considère qu'il y a suffisamment d'équipements sportifs dans la ville (Stade Jean Adret, gymnase des Bruyères).

Enfin, le terrain de football a suscité des désaccords au sein d'une table de participants. Certains considèrent qu'il doit être réservé aux adultes pour limiter les nuisances sonores, d'autres considèrent qu'il doit être ouvert à tout le monde et qu'il pourrait être agrandi.

Questions complémentaires sur l'esquisse

Les participants ont posé des questions sur des éléments précis de l'esquisse :

- Peut-on restaurer le local vélo sous la dalle ?
- Les sols sont pollués par des métaux lourds à cause des bombes de 1944. Prévoyez-vous de les dépolluer et d'apporter de la terre propre ?



RESPUBLICA



- Que deviendront les postes électriques désaffectés ? Un groupe de participants propose de peindre des graffitis sur les transformateurs.
- Quel aménagement est prévu pour le préau ?
- Des commerces sont-ils prévus dans le projet ?

Prochaine réunion au cours de laquelle sera présenté le plan guide de la rénovation de l'espace Marcel Lods :

Le 28 janvier 2025 à 18h00 à la salle des fêtes de l'hôtel de ville